GRAND
SÉMINAIRE
DE L'ARCHIDIOCÈSE
DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2020-2021

« Répondre à l'appel du renouveau après 180 ans d'histoire »

6895, rue Boyer
Montréal, QC H2S 2J6
514 474-4726
gsam-montreal.org

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

Table des matières

..... **Erreur ! Signet non défini.**

1. Mot du recteur 3
2. Un déménagement historique 5
3. S'engager dans le renouveau après 180 ans d'histoire 6
   - 3.1 Formation humaine 6
   - 3.2 Formation spirituelle 7
   - 3.3 Formation intellectuelle 7
   - 3.4 Formation pastorale 8
4. Une année marquée par la COVID-19 10
5. Les partenaires du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal 10
   - 5.1 Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval 10
   - 5.2 La Fondation du Grand Séminaire de Montréal 11
   - 5.3 L'Œuvre des vocations de l'Archidiocèse de Montréal 12
6. La communauté du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal 12
   - 6.1 Le Collège des formateurs 12
   - 6.2 La provenance des séminaristes au mois de septembre 2020 13
   - 6.3 L'aide des directeurs spirituels 13
   - 6.4 Les membres du conseil d'administration 13
   - 6.5 L'équipe administrative 14
7. Le volet des communications 14
8. Les défis 16
9. Les perspectives pour la prochaine année 16

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

1. Mot du recteur

Monsieur l'abbé Guy Guindon, PSS
recteur@gsam-montreal.org

L'année 2020-2021 a été une étape de grand changement pour le Grand Séminaire. Auparavant administré par la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, et après 180 ans d'histoire, au printemps 2019, le Général et le Provincial de Saint-Sulpice ont demandé que toute l'administration revienne sous la responsabilité totale et complète du diocèse de Montréal. Ils ont également demandé de changer l'emplacement du Grand Séminaire. C'est dans cette perspective que durant une année, nous avons préparé les changements et le déménagement du Grand Séminaire dans un nouveau lieu de vie et de formation sis en plein quartier urbain et multiculturel, au 6895 rue Boyer, dans Rosemont-La Petite-Patrie.

Au printemps 2019, l'archevêque de Montréal, S.E. Mgr Christian Lépine, a fondé un Bureau de liaison et de coordination financière composé de la Fondation du Grand Séminaire de Montréal, de l'Œuvre des vocations du diocèse de Montréal, de la *Diocesan Priesthood Guild* et de deux membres du Conseil du Grand Séminaire. La première décision a été de créer une nouvelle corporation afin d'administrer le Grand Séminaire, laquelle a pris le nom de Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal (GSAM). Elle a été créée le 19 décembre 2019 et a pris en charge l'administration du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal le 30 juin 2020.

Un comité a été créé afin d'établir le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal sur un nouvel emplacement. Ce comité était composé du directeur général de la Fondation du Grand Séminaire de Montréal, du directeur des vocations sacerdotales du diocèse de Montréal et du Recteur du Grand Séminaire. Les membres ont visité plusieurs lieux et proposé l'achat de l'ancien couvent des Sœurs Des-Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, coins Boyer et Bélanger, au montant de 2,3 millions de dollars. Le choix a été motivé par la taille plus modeste de l'établissement, sa proximité avec une paroisse (en l'occurrence, la paroisse Saint-Arsène), son emplacement dans un quartier populaire et l'accès facile à une station de métro. C'est la Fondation du Grand Séminaire de Montréal qui s'est portée acquéreur de la bâtisse en vertu d'une redéfinition de son rôle comme donateur principal du Grand Séminaire.

Durant l'été 2020, d'importants travaux de réparation et de rénovation ont été apportés au bâtiment. Le 22 août 2020, les trois derniers camions de déménagement apportaient les derniers éléments transférés au nouveau Grand Séminaire, et nous sommes parvenus à débuter l'année académique 2020-2021 à peine deux jours plus tard, le 24 août.

Sur le plan financier, nous sommes très heureux d'avoir réussi à dégager un surplus. Le Grand Séminaire a débuté l'exercice avec un fonds de roulement de 125 000 $ qui, combiné aux dons que nous avons reçus, à la part des séminaristes, à notre partenariat avec la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, nous a permis de comptabiliser des revenus de 790 234,76. $. Nos dépenses n'ayant

été que de de 534 311,58, nous avons dégagé un surplus de 255 923,18 $ pour l'exercice 2019-2020. Sans les dons de nos partenaires, de communautés religieuses, de prêtres et de laïcs, cela n'aurait pas été possible.

Nous tenons à remercier la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice pour leur apport à l'histoire du Grand Séminaire de Montréal, de 1840 à 2020.

Nous souhaitons également témoigner notre reconnaissance envers les communautés religieuses qui ont soutenu les préparatifs et le déménagement du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal.

Dans ce premier rapport annuel de l'histoire du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal, nous tenons enfin à remercier nos partenaires de la Fondation du Grand Séminaire, de l'Œuvre des vocations du diocèse de Montréal et de la Diocesan Priesthood Guild*, ainsi que le Collège des formateurs, les professeurs associés, le personnel administratif et d'entretien, qui tous et toutes contribuent à la vision de créer un pôle vocationnel unique au sein de la sphère diocésaine de Montréal.*

2. Un déménagement historique

C'est la troisième fois que le Grand Séminaire change de résidence. De 1840 à 1857, il était établi dans le Vieux-Montréal, sur la rue Saint-Paul. Il a déménagé au Fort de la Montagne durant la période s'étalant de 1857 à 2020. Le nouveau Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal se trouve désormais dans un bâtiment plus modeste, en mesure d'accueillir 20 séminaristes et quatre formateurs. Il y a une chapelle, une bibliothèque, une cafétéria, une cuisine, une salle de conférence, trois salles multifonctionnelles, un atelier, un gymnase, sans compter les chambres des séminaristes. La Fondation du Grand Séminaire de Montréal y a établi ses locaux. Le responsable diocésain des vocations sacerdotales et les formateurs disposent aussi de leurs propres locaux.

Le nouveau Grand Séminaire est un lieu de vie à dimension humaine, propice à la formation intégrale des séminaristes, désormais impliqués dans les tâches courantes que requiert l'entretien d'une maison. Aussi, dès que nous ouvrons les portes du Grand Séminaire, nous nous retrouvons en pleine vie de quartier. Cet emplacement dans Rosemont-La Petite-Patrie est propice pour nos étudiants actuels et futurs à la prêtrise à s'impliquer dans la communauté, à découvrir la richesse de son patrimoine multiculturel et aller à la rencontre des paroissiens.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

3. S'engager dans le renouveau après 180 ans d'histoire

La mission première du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal est de former des prêtres profondément attachés à Jésus-Christ et à son Évangile. Ces futurs prêtres sont préparés à faire connaître la foi en Jésus-Christ et l'espérance puisée dans la Bonne Nouvelle ainsi qu'à animer des communautés chrétiennes.

La dimension humaine occupe une place importante dans le modèle de formation du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal, qui suit l'invitation faite aux prêtres par le pape François à être « des pasteurs pénétrés de l'odeur de leurs brebis ».

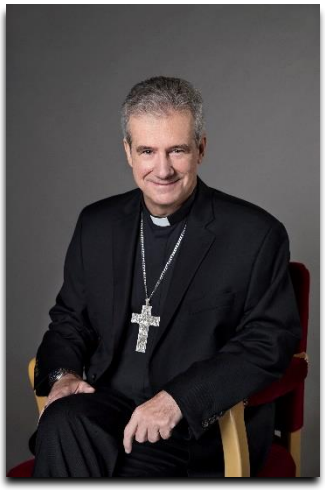

« Le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal est essentiel à la vie de notre communauté chrétienne. Il forme des disciples missionnaires présents sur le terrain de la vie, qui comprennent les enjeux d'aujourd'hui, qui intègrent l'écoute de leurs paroissiens et engagent un dialogue renouvelé avec ceux-ci ».

S.E. Mgr Christian Lépine, Archevêque de Montréal

3.1 Formation humaine

Pour cette année, une équipe a été formée afin de renouveler le programme de formation humaine en fonction de la nouvelle *Ratio Fundamentalis* et aussi, en lien avec certaines des 31 recommandations du rapport de l'honorable Pepita G. Capriolo[1] rendu public en novembre 2019 par Mgr Christian Lépine.

Le comité était formé d'un membre du Collège des formateurs, d'une psychologue et d'un psychoéducateur. Ils ont travaillé et proposé un programme de formation pour accompagner toutes les années de formation. Le nouveau programme sera mis en application à partir de septembre 2021. Cette année, les rencontres ont été faites en fonction des besoins des séminaristes qui avait été recueillis par l'équipe.

[1] L'Archevêché catholique romain de Montréal a rendu public le rapport de l'enquête indépendante relative au traitement des plaintes reçues à propos de l'ex-prêtre Brian Boucher. Le rapport de 276 pages réalisé par l'honorable Pepita G. Capriolo, juge retraitée de la Cour supérieure du Québec, a été rendu public le 25 novembre 2019 lors d'une conférence de presse en sa présence et celle de Mgr Christian Lépine, Archevêque de Montréal. Le rapport Capriolo est rendu public sur le site internet *www.diocesemontreal.org* de l'Église catholique à Montréal.

3.2 Formation spirituelle

Cette année s'est avérée un temps d'apprivoisement et d'adaptation à un nouveau lieu.

Le nouveau Grand Séminaire, tout à fait adapté à nos besoins actuels et futurs, a une chapelle plus modeste et chaleureuse qui est décorée de magnifiques vitraux et d'un chemin de croix fait par des artisans. Elle invite à l'intériorité, à la prière et à la joie.

Nous avons eu un nouveau directeur de chant. Malheureusement, à cause de la pandémie, nous n'avons pu tenir qu'une formation de quelques mois au cours de l'année.

Nous avons identifié, par des échanges et des évaluations avec les séminaristes, un désir d'aller plus en profondeur au niveau spirituel. Plusieurs ont de la difficulté à intégrer la prière de l'oraison dans leur vie. Nous avons pu aussi voir la nécessité d'une formation plus développée dans le domaine de la liturgie. Plusieurs ont la nostalgie d'une liturgie qu'ils n'ont pas connue et ils ont à découvrir la profondeur et la beauté de la liturgie actuelle.

Nous avons pu vivre trois retraites spirituelles. La première, au début de l'année, a été prêchée par Mgr Christian Lépine sur la vie de prière et elle a été très appréciée. La deuxième, une retraite inter-séminaires prêchée par le cardinal Gérald Cyprien Lacroix, a été donnée de manière virtuelle. La troisième, la retraite de fin d'année, s'est passée au Lac-Bouchette à L'Ermitage Saint-Antoine. Nous avons pu y passer cinq jours tout en respectant les mesures sanitaires. Le sujet de la retraite était le Directoire de la vie des prêtres, prêché par trois membres du Collège des formateurs.

3.3 Formation intellectuelle

Le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal a signé un partenariat pour les études avec la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, le 30 juin 2020. Par ce partenariat, nous avons la possibilité d'avoir des professeurs associés pour enseigner au nouveau Grand Séminaire. Près de 80 % des cours sont donnés par une équipe de formateurs, en présentiel. Nous sommes dans la période de transition afin de reconnaître les équivalences avec les cours qui ont été suivis les années antécédentes avec l'Institut de Formation Théologique de Montréal. Les séminaristes et les étudiants qui suivent les cours peuvent avoir accès au baccalauréat canonique.

Pour la session d'automne 2021, nous donnerons les cours de philosophie avec une équipe de professeurs de philosophie que nous avons constitués au Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal. Bien que ces cours « maison » de niveau universitaire ne soient pas reconnus par le gouvernement du Québec, nous utilisons les mêmes critères que les universités pour le choix des professeurs et le contenu des cours.

Actuellement, les cours de théologie et de pastorale que suivent nos séminaristes sont ouverts à tous – laïcs et laïques tout comme religieux et religieuses.

Nous avons aussi, à la demande de l'archevêque, organisé un certificat en théologie, en collaboration avec le service du comité de formation pour le diaconat permanent. Ces cours se donneront le mercredi soir et le samedi matin. Un des défis que nous avons, c'est la difficulté qu'éprouvent plusieurs séminaristes et étudiants de compléter 15 crédits par session. Ils se sentent débordés de faire cinq ou six cours par session. Nous sommes en réflexion par rapport à cette situation.

3.4 Formation pastorale

Notre monde se transforme rapidement depuis le début de l'ère numérique et le développement de l'internet. La pandémie du coronavirus a eu pour effet d'accélérer la numérisation de la culture. Nous avons été confrontés au travail et aux cours à distance. La sécularisation, la remise en question des institutions établies comme les grandes religions, provoquent une grande désaffection des Chrétiens vis-à-vis l'Église.

Face à cette crise, il n'y a pas de formule magique. Mais nous observons que les initiatives qui réussissent à aider les Chrétiens à cheminer et se mobiliser, sont le contact personnel et les petits groupes. Pour la pastorale, il devient une priorité d'aider les futurs prêtres à développer des contacts humains, simples et empathiques, avec les gens, et apprendre à cheminer avec eux pas à pas.

C'est en allant vers les gens où ils se trouvent que nous pouvons combler la distance entre la culture et la vie de l'Église. L'opportunité qu'a le Grand Séminaire, c'est de pouvoir collaborer avec une paroisse située juste en face. Nous avons pu, durant la pandémie, augmenter le nombre de célébrations pour que les paroissiens qui le désiraient puissent participer à l'Eucharistie.

Pour la formation pastorale, tous les séminaristes qui étudient à plein temps vivent habituellement une insertion pastorale dans une paroisse. Cette année, cela n'a pas été possible à cause de la crise du COVID-19. Cependant, ceux qui étaient en année pastorale et en stage ont pu vivre leur expérience dans les communautés où ils étaient nommés. Leur expérience a été différente, mais concluante. Ils ont pu faire de nombreux apprentissages.

En mai 2021, nous avons tenu une session de 18 heures, intitulée « La miséricorde et ses nombreuses facettes », qui a été suivie conjointement avec les séminaristes de Québec. Qu'il s'agisse de détenus, de personnes aux prises avec divers problèmes de dépendance, des difficultés que rencontrent les immigrants et réfugiés, ou de personnes ayant subi des blessures profondes dans leur vie, l'accompagnement spirituel et religieux constitue une source de cheminement, de guérison et d'apaisement.

C'est dans ce contexte que s'est située cette formation, qui avait pour objectif d'accueillir des témoins qui œuvrent dans les milieux venant en aide à ces personnes. Les participants ont développé leur connaissance de ces enjeux et des attitudes de miséricorde. Plusieurs intervenants ont contribué à l'animation : Loïc Hughes, aumônier de prison, un représentant du mouvement des Alcooliques Anonymes, Alexandra Santopadre, adjointe aux communautés culturelles et rituelles de l'Archidiocèse de Montréal, Monique Larochelle, laïque, et Christian Vermette, curé de paroisse.

Une deuxième session pastorale, tenue aussi en mai, avait pour thème : « Une blessure profonde ». Cette session a permis d'aborder la question des abus sexuels perpétrés par des membres du clergé, qui ont causé une profonde blessure pour les victimes d'abord et pour l'Église ensuite.

Animée par Jean-Guy Nadeau, théologien, spécialiste des questions d'agressions sexuelles dans l'Église et auteur de « Une blessure profonde », la formation s'intéressait aux personnes ayant vécu de telles agressions et les conséquences humaines et spirituelles qu'elles ont engendrées. Jean-Guy Nadeau a également situé les abus dans le contexte de l'Église, en soulevant la question des conversions spirituelles et des réformes structurelles qui s'imposent pour empêcher que de telles situations ne se reproduisent.

Formation "Une blessure profonde" par visioconférence ZOOM, du 10 au 14 mai 2021. Jean-Guy Nadeau apparaît tout en haut, à gauche, de cette saisie d'écran.

Monsieur Nadeau avait invité plusieurs victimes d'abus sexuels par des prêtres afin de témoigner de leur expérience. Nous avons été touchés, émus par la qualité des témoignages. Les futurs prêtres se sont également sentis interpellés.

L'évaluation des séminaristes pour ces deux sessions de mai 2021, tenues par visioconférence ZOOM, a été très positive.

Un des nouveaux aspects de la dimension pastorale c'est notre lien avec la paroisse Saint-Arsène, de l'autre côté de la rue Bélanger. Nous avons pu faire notre rencontre de prière hebdomadaire le jeudi soir à la paroisse. Nous célébrons la messe et un temps d'adoration devant le Saint Sacrement. Ce temps de prière vécu avec les paroissiens a été très apprécié. Nous nous sommes retrouvés en présence d'environ dix-sept paroissiens en moyenne, toutes les semaines, sauf lorsque nous avons dû nous limiter à dix personnes conformément aux directives de la Santé publique.

Église Saint-Arsène, 1015 rue Bélanger.

Nous avons aussi participé à la messe dominicale, et les paroissiens ont apprécié cette présence.

Nous espérons, pour l'an prochain, créer avec la paroisse et le Grand Séminaire un pôle vocationnel : un endroit où de jeunes adultes pourront côtoyer des séminaristes dans diverses activités paroissiales. Nous avons constaté que plusieurs jeunes adultes craignent de se rendre au Grand Séminaire parce que l'endroit leur semble trop engageant. Pour eux, le fait de venir à la paroisse leur semble plus accessible – ils peuvent y entrer et en sortir à leur gré.

4. Une année marquée par la COVID-19

La pandémie a marqué la vie du Grand Séminaire pour l'année 2020-2021.

Nous avons vécu une éclosion majeure de COVID-19. Douze membres de la communauté éducative sur quatorze ont contracté le coronavirus au mois de janvier 2021. La communauté a été trois semaines isolées dans chacune des chambres, les repas servis aux chambres, pour éviter la propagation du virus dans la communauté environnante. Plusieurs séminaristes ont eu de la difficulté à se remettre de la maladie.

Après un mois d'isolement, nous avons pu retrouver la vie communautaire au début du mois de février. Nous avons recommencé à célébrer l'Eucharistie au mois de février en suivant les normes sanitaires, et recommencer à manger ensemble en respectant les mesures de distanciation sociale.

Nous nous sommes progressivement adaptés aux technologies numériques afin de maintenir le contact avec la communauté extérieure. De belles initiatives concrètes sont nées de cette expérience, dont le site pour l'Avent créé par trois séminaristes : Charbel Daw, Stéphane Germain et Frédéric Langlois.

Nous avons reçu une formation sur la pastorale hybride, durant cinq jours, avec Isabel Correa, en collaboration avec le service Mission Jeunesse du diocèse de Montréal. Cette expérience a donné des outils à plusieurs afin de rejoindre des paroissiens ou accompagner des gens en temps de pandémie.

Comme nous avions installé un système WiFi, tous les cours ont pu être suivis à distance. Les rencontres du Collège des formateurs se sont faites par visioconférence ZOOM.

Mais, nous avons pu constater que même si cette épreuve a été révélatrice afin de mieux connaître les séminaristes, nous avons pu aussi prendre conscience que la formation présentielle est impérative et qu'elle ne peut être remplacée par le virtuel.

5. Les partenaires du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal

5.1 Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval

Malgré toute l'effervescence de l'année 2020-2021, nous sommes fiers d'avoir conclu une entente unique avec la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, qui permet de bonifier la formation offerte aux futurs prêtres et diacres permanents.

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de théologie et de sciences religieuses

Grâce à ce partenariat, le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal a aussi mis sur pied une offre de cours au certificat et au baccalauréat en théologie, offerts au grand public. Peuvent s'inscrire à ces programmes d'études, laïques et laïcs tout comme religieuses et religieux, futurs diacres permanents de l'Archidiocèse de Montréal et d'autres diocèses intéressés. Les cours sont dispensés par les professeurs

associés du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal ainsi que des professeurs de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, en présentiel, à distance ou en mode hybride selon le cas.

Le certificat en pastorale est un autre programme offert par le GSAM. Également conçu pour les futurs prêtres et diacres permanents, ainsi que religieuses et religieux, laïques et laïcs peuvent s'inscrire. Le Certificat en pastorale est offert en présentiel, à distance ou en mode hybride selon le cas.

Le partenariat avec la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval est un appui important que nous comptons solidifier au cours des années à venir.

5.2 La Fondation du Grand Séminaire de Montréal

FONDATION
DU GRAND SÉMINAIRE
DE MONTRÉAL

La Fondation du Grand Séminaire de Montréal est devenue responsable d'assurer la pérennité du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal alors qu'auparavant, les Prêtres de Saint-Sulpice en étaient responsables.

C'est aussi la Fondation du Grand Séminaire de Montréal qui est devenue propriétaire de l'ancien couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Moins vaste et moins coûteux, l'édifice permet au GSAM d'économiser 280 000 $ en coûts annuels d'occupation comparativement à l'emplacement précédent au 2065, rue Sherbrooke Ouest.

Comme la Fondation possède un fonds de placement de cinq millions de dollars qui ne génère plus suffisamment de revenus d'intérêt pour assurer la pérennité du GSAM, elle a lancé la première campagne majeure de financement de son histoire. Intitulée « Aujourd'hui, être prêtre à vos côtés », la campagne vise l'objectif de recueillir 8,5 millions de dollars sur cinq ans.

Le fonds ainsi créé de 13,5 millions de dollars sera composé de trois fonds dédiés dont seuls les revenus d'intérêt générés seront utilisés. Ces fonds dédiés serviront à maintenir en bonne forme le nouveau lieu de vie, à soutenir une offre de formation humaine, spirituelle, intellectuelle, pastorale et missionnaire, actualisée et répondant aux nouvelles réalités de la société. Également, ils serviront à soutenir le développement de formations disponibles au grand public, ainsi que de favoriser le programme de diaconat permanent.

La Fondation sollicite l'appui des communautés religieuses, des fondations privées et du milieu corporatif, la cueillette de dons majeurs et planifiés, et tout autre individu ou organisation qui partagent les valeurs de l'Église catholique.

La Fondation du Grand Séminaire de Montréal devient donc le donateur principal du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal. Elle a pour mission de soutenir toutes les fins que poursuit notre institution.

5.3 L'Œuvre des vocations du diocèse de Montréal

L'Œuvre des Vocations de l'Archidiocèse de Montréal apporte un soutien important.

Ce soutien personnalisé, tant spirituel que financier, est dédié aux prêtres, séminaristes et candidats à la prêtrise francophones ou issus des communautés culturelles.

Plus particulièrement, l'abbé Silvain Cloutier est responsable de l'année de fondation spirituelle des candidats, ou propédeutique, à la prêtrise. Sa collaboration est essentielle dans la réalisation de la mission du Grand Séminaire.

Nous pouvons compter également sur l'appui et la collaboration de plusieurs diocèses qui nous envoient des séminaristes et de quelques communautés religieuses qui nous font des dons.

6. La communauté du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal

Le Grand Séminaire est avant tout une communauté éducative. Cette communauté est composée de formateurs et formatrices, et d'une équipe de soutien.

6.1 Le Collège des formateurs

Le Collège des formateurs est composé de six personnes :

- Guy Guindon, PSS, recteur (Plein temps)
- Ellen Roderick (Une journée semaine)
- Robert Gauthier, PSS (Plein temps)
- L'abbé François Charette (Plein temps)
- Sœur Natalia Vasquez (20 heures semaine)
- L'abbé Silvain Cloutier (Temps partiel)

Habituellement, le Collège des formateurs se rencontre hebdomadairement du mois d'août au mois de mai pour faire la coordination de toutes les activités du Grand Séminaire.

6.2 La provenance des séminaristes au mois de septembre 2020

Au mois de septembre 2020, il y avait 16 séminaristes. Quatre séminaristes étaient en philosophie, sept séminaristes en théologie, deux séminaristes en année pastorale, un séminariste inscrit en maîtrise, deux séminaristes en stage.

Les séminaristes provenaient de plusieurs diocèses : huit séminaristes pour le diocèse de Montréal, un pour Valleyfield, un pour Bathurst, un pour Sherbrooke, un pour Ottawa Cornwall, un pour Rouyn-Noranda, un pour Brooklyn, un pour Saint-Jean-Longueuil. La moyenne d'âge est de 39,6 ans.

En août et en octobre 2020, Pascal Cyr et Francis Bégin (dans l'ordre sur les photos ci-contre) ont été ordonnés prêtres.

Le 25 juin 2021, c'est au tour de Gilmar Hernandez d'être ordonné prêtre en la cathédrale de Saint-Jean L'Évangéliste.

6.3 L'aide des directeurs spirituels

Pour nous aider dans l'accompagnement spirituel, nous avons fait appel à trois prêtres d'expérience. Nous avons pu compter sur deux prêtres de la Fraternité Sacerdotale et un prêtre de la communauté Des Missionnaires Saints Apôtres : les pères François Breton, CSS, Elkin Lopez, CSS, et Philippe Zilaya, MSA.

Cela a permis une plus grande marge de manœuvre pour le Collège des formateurs et de proposer un plus grand choix pour les séminaristes. Nous avons organisé au début de l'année une rencontre où tous les directeurs spirituels se présentaient en faisant un court témoignage. Les séminaristes ont pu faire un choix plus éclairé.

6.4 Les membres du conseil d'administration

Guy Guindon, PSS, recteur du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal

Sébastien Froidevaux, directeur général, Fondation du Grand Séminaire de Montréal

Louise Couture, psychoéducatrice-psychothérapeute retraitée

Normand Bélanger, co-propriétaire et conseiller en vin d'importation privée de l'agence Mon caviste Côté Vignes

Silvain Cloutier, prêtre diocésain, l'Œuvre des vocations du Grand Montréal

6.5 L'équipe administrative

- Manon Beaupré, secrétariat et adjointe du recteur (plein temps).
- Denyse Thiffault, MBA, coordonnatrice des communications (deux jours par semaine).

7. Le volet des communications

La conception, la production et la mise en ligne de notre nouveau site Web (gsam-montreal.org) est une autre des grandes réalisations du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal en 2020-2021. Les séminaristes, les formateurs et des bénévoles, nous ont aidés à réaliser un nouveau site à notre image, inspiré de la nouvelle *Ratio* et de la réalité de la grande région de Montréal.

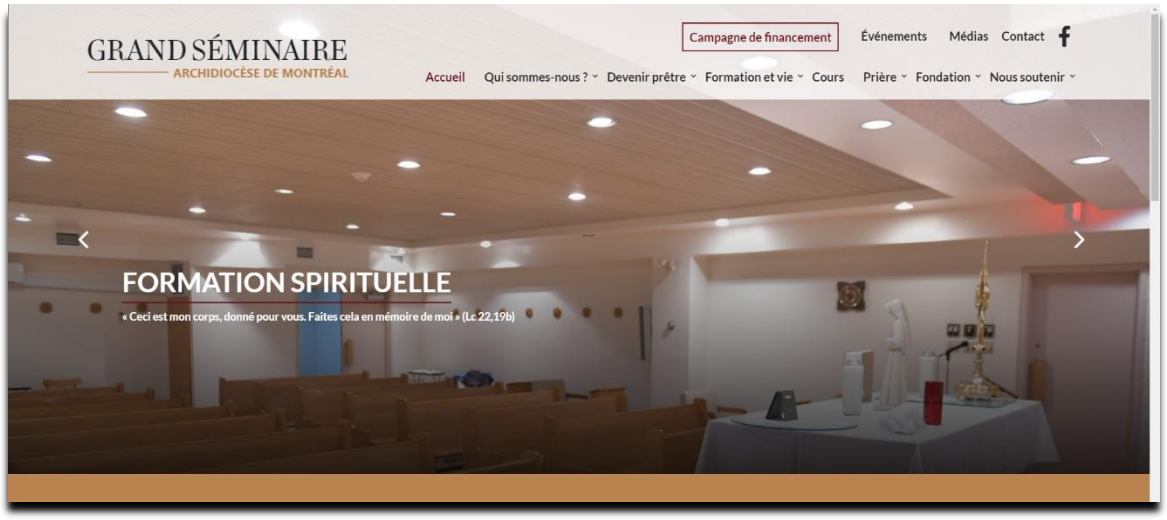

Nous avons embauché une personne pour nous appuyer dans le domaine de la communication en général, notamment afin de garder notre site Web à jour de même que la page Facebook, et aussi pour aider à la formation des séminaristes. Notre premier objectif est d'utiliser ces instruments, et d'autres qui seront à développer, comme outils vocationnels.

Notre deuxième objectif est de diffuser de l'information factuelle et positive sur la vie au Grand Séminaire, le renouveau qui s'opère à la suite du déménagement ainsi qu'au niveau de la formation. Des actions de relations de presse ont déjà été menées et ont contribué à faire valoir la mission de notre institution auprès des médias religieux et d'affaires, tant traditionnels que sociaux.

Des médias nous suivent de plus en plus régulièrement après la diffusion de nos communiqués de presse à propos :

- des célébrations de la Semaine Sainte à la paroisse Saint-Arsène;
- des deux sessions pastorales tenues en mai;
- du lancement de notre nouveau site Web;
- de notre offre de cours en théologie disponible pour les laïcs et laïques tout comme pour les religieux et religieuses;
- de la Fondation du Grand Séminaire de Montréal et de sa première campagne majeure de financement – la Fondation possède sa propre section sur le site Web;
- de l'ordination presbytérale de Gilmar Hernandez, que le GSAM a voulu saluer avec fierté.

Le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal gsam-montreal.org

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate
Avec photo

À l'attention des chefs de pupitre, journalistes et chroniqueurs
Actualité religieuse | Société | Sports

Le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal célèbre avec fierté l'ordination prochaine de Gilmar Hernandez
Portrait d'un homme au service de l'autre et de la communauté

Montréal, le 23 juin 2021 – C'est avec fierté que le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal souligne l'ordination presbytérale de l'un de ses séminaristes, Gilmar Hernandez.

La cérémonie se tiendra le vendredi 25 juin, à 14 h, en la cathédrale de Saint-Jean l'Évangéliste. L'événement se tient sur invitation seulement en raison des mesures sanitaires en vigueur.

Un parcours peu ordinaire, qui s'étale sur plus de 15 années

Aîné de trois enfants, Gilmar Hernandez est arrivé de Colombie au Québec « il y a 21 hivers », se plaît-il à dire « car les hivers d'ici ne sont pas les mêmes » qu'il a connus. Cependant, chaque fois qu'il y retourne, il rapporte dans ses bagages quelques kilos de café colombien, « le meilleur au monde » dit-il, pour déguster toute la saveur de son pays natal et réchauffer ses hivers québécois.

Nos séminaristes ont également produit une vidéo permettant d'effectuer une visite virtuelle du Grand Séminaire. Un beau travail d'équipe! La vidéo a été diffusée sur Facebook et est hébergée sur notre nouveau site Web. De même, nous avons produit une superbe vidéo sur le déménagement.

Les nouveaux moyens de communication sont souvent le premier instrument qui permet aux jeunes de prendre contact avec le Grand Séminaire. C'est important d'avoir une présence de qualité pertinente et ouverte aux enjeux de l'Église d'aujourd'hui, comme le mentionne le pape François.

Ces initiatives de communication desservent notre donateur principal qu'est la Fondation du Grand Séminaire de Montréal ainsi que nos partenaires, dont l'Œuvre des vocations du diocèse de Montréal. Nous visons développer un travail de collaboration avec tous les partenaires de la sphère diocésaine, comme l'illustre un plan intégré de communication réalisé à l'automne 2020.

Au moment de la préparation de ce rapport annuel, le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal procédait à un exercice de réflexion et de création d'une identité institutionnelle.

8. Les défis

Cette année, le plus grand défi a été de composer avec toutes les normes sanitaires. Nous accueillons des séminaristes qui proviennent de différents horizons et qui sont influencés par divers courants philosophiques et politiques de la société actuelle.

Certains se sentaient très influencés par les courants de pensée favorables et défavorables envers les mesures sanitaires. Nous avons dû naviguer entre les deux tendances pour proposer des normes qui ont été votées par le Collège des formateurs après la consultation du comité diocésain de déconfinement et par les professionnels de la Santé publique.

Je tiens à remercier la Santé publique et ses collaborateurs qui nous ont permis de célébrer l'eucharistie deux semaines après la fin de l'éclosion de COVID -19 dans nos murs.

9. Les perspectives pour la prochaine année

Si l'année 2020-2021 est celle du déménagement, 2021-2022 s'annonce l'année de l'enracinement.

Nous avons procédé à la composition d'une nouvelle équipe de formateurs, dont trois qui en sont à leur première expérience. Malgré la pandémie, nous avons pu donner tous nos cours en partenariat avec la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval. Nous avons pu mettre sur pied une offre de cours en théologie « pour tous », que nous souhaitons faire connaître davantage afin de susciter les inscriptions auprès de toutes personnes intéressées par cette discipline.

Nous avons apprécié la souplesse et la disponibilité du doyen de la Faculté et de ses collaborateurs pour nous aider dans cette première année de partenariat. 2021-2022 sera centrée sur la consolidation de nos liens avec l'Université Laval.

Nous sommes heureux du succès obtenu avec la tenue de trois retraites spirituelles. Toutefois, nous avons constaté la nécessité de donner tout au long du processus une formation continue dans le domaine spirituel.

Même si nos séminaristes sont plus âgés qu'auparavant, plusieurs ont vécu des conversions récentes et nous découvrons qu'ils ont beaucoup de connaissances en général sur la spiritualité, mais peu d'expérience dans l'approfondissement spirituel. Plusieurs se sont formés eux-mêmes à l'aide de vidéos ou de documents sur Internet, sans toujours détenir les outils requis pour discerner ce qui est pertinent et en communion avec l'Église catholique. Il y a tout un travail à faire afin de présenter et développer l'expérience de différents types de prières : Eucharistie, la Liturgie des heures, la prière d'intercession, l'oraison, l'adoration, la prière de Taizé, la prière de louange, la piété populaire. Le prêtre de demain aura

pour objectif d'intégrer une vision missionnaire et une spiritualité de communion afin d'être capable d'accompagner les baptisés et les catéchumènes dans différents styles de prière et de vie.

Nous poursuivrons le déploiement du nouveau programme de formation humaine et surtout, à porter une attention particulière sur les questions affectives et psychosexuelles.

Nous voulons approfondir et faire redécouvrir la beauté de la célébration eucharistique et de la prière personnelle.

Nous souhaitons mettre sur pied des rencontres entre les candidats au diaconat permanent et les candidats au presbytérat pour mieux développer le programme de diaconat.

Nous espérons développer une plus grande complicité et complémentarité dans le domaine pastoral avec la paroisse Saint-Arsène.

Le volet des communications sera appelé à se déployer encore plus, tant en matière de communication interne qu'externe. Nous avons intérêt à mieux faire connaître la mission du Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal dans les réseaux d'affaires, culturels, communautaires, religieux et de l'éducation.

Enfin, 2021-2022 représente une année charnière pour Charbel Daw et Réjean Thibodeau, qui complèteront leur formation par un stage en paroisse.

Cette première année s'est avérée toute une expérience et nous avons à poursuivre la route en suivant l'exemple de Jésus, le bon pasteur. La pédagogie de Jésus a été celle de l'accompagnement de chacun, de mettre Dieu au centre de sa vie, de la prière et du dialogue avec le monde. C'est dans cette perspective que nous poursuivrons la route pour la formation au presbytérat sachant que nous sommes en chemin et qu'il reste beaucoup à faire. Le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal continue sa mission de former des prêtres pour l'Église d'aujourd'hui.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

États financiers

30 juin 2021

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
RÉSULTATS	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
BILAN	6
FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8 - 12

Note aux lecteurs : veuillez vous référer à la pagination positionnée dans le coin supérieur droit des pages subséquentes.

GRAND
SÉMINAIRE
DE L'ARCHIDIOCÈSE
DE MONTRÉAL

FBL
S.E.N.C.R.L.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de
GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL (l'« organisme ») qui comprennent le bilan au 30 juin 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

4905, BOUL. LAPINIÈRE, BUREAU 4200 | BROSSARD (QUÉBEC) J4Z 0G2 | TÉL. : 450 445-1750 FBL.COM

Observations - Informations comparatives

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er juillet 2020 et que sa date de transition était le 19 décembre 2019. La direction a appliqué rétrospectivement ces normes aux informations comparatives incluses dans ces états financiers, y compris les bilans au 30 juin 2020 et au 19 décembre 2019, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 ainsi que les informations connexes. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives, de sorte qu'elles n'ont pas fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen.

[1]

FBL s.en.c.r.l.

Brossard, le 2 novembre 2021

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129610

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

RÉSULTATS
exercice terminé le 30 juin

	2021 (12 mois)	2020 (6 mois)
Produits		
Dons	**520 383 $**	20 000 $
Formation	**359 852**	-
	880 235	20 000
Charges		
Salaires et charges sociales	**96 141**	-
Formateurs	**119 928**	-
Assurances	**3 652**	-
Cafétéria	**119 674**	-
Télécommunications	**11 918**	-
Fournitures de bureau	**9 804**	-
Services informatiques	**13 255**	-
Location - Matériel informatique	**3 333**	-
Déplacements	**2 052**	-
Frais de déménagement	**13 888**	-
Honoraires professionnels	**26 503**	-
Repas et représentation	**1 882**	-
Entretien et réparations	**3 034**	-
Frais de formation	**33 655**	-
Loyer	**157 500**	-
Frais bancaires	**292**	-
Amortissement - Immobilisations corporelles	**6 073**	-
	622 584	-
Excédent des produits sur les charges	**257 651 $**	20 000 $

Non audité.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
exercice terminé le 30 juin

	Investi en immobi-lisations	Non affecté	**2021**	2020
			(12 mois)	(6 mois)
Solde au début	- $	20 000 $	**20 000 $**	- $
Excédent des produits sur les charges	(6 073)	263 724	**257 651**	20 000
Investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	44 390	(44 390)	**-**	-
Solde à la fin	38 317 $	239 334 $	**277 651 $**	20 000 $

Non audité.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

BILAN
30 juin

	2021	2020
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	**300 242 $**	20 000 $
Débiteurs (note 4)	**105 831**	-
	406 073	20 000
Immobilisations corporelles (note 5)	**38 317**	-
	444 390 $	20 000 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et frais courus	**91 739 $**	- $
Apports reportés	**75 000**	-
	166 739	-
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	**38 317**	-
Non affecté	**239 334**	20 000
	277 651	20 000
	444 390 $	20 000 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 30 juin

	2021	2020
	(12 mois)	(6 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**257 651 $**	20 000 $
Ajustement pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	**6 073**	-
	263 724	20 000
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	**(105 831)**	-
Comptes fournisseurs et frais courus	**91 739**	-
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**249 632**	20 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Apports reportés	**75 000**	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(44 390)**	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**30 610**	-
Augmentation de la trésorerie	**280 242**	20 000
Encaisse au début	**20 000**	-
Encaisse à la fin	**300 242 $**	20 000 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Non audité.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2021

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, régi selon la Loi sur les évêques Catholiques Romains, est un organisme sans but lucratif et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour but de former et d'accompagner les séminaristes vers la prêtrise, mais offre également des cours aux étudiants s'intéressant à la théologie.

NOTE 2. APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2021, qui sont les premiers états financiers préparés selon les NCOSBL, ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable. La date de transition est le 19 décembre 2019 puisqu'il s'agit de la date d'ouverture de l'exercice comparatif.

L'adoption de ce référentiel comptable n'a eu aucun impact sur les bilans aux 30 juin 2020 et 19 décembre 2019 ainsi que sur les états des résultats et des bénéfices non répartis pour l'exercice terminé le 30 juin 2020. De plus, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 a été ajouté.

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme établit ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes constituent l'un des référentiels d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

Pour préparer ses états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations de la direction portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des actifs à long terme.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des formations sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque les formations ont eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les paiements encaissés avant la tenue des formations sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Non audité.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2021

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et sont ajoutés ou soustraits de la valeur comptable des instruments financiers. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont amortis linéairement sur la durée des instruments.

Non audité.

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

NOTE 4. DÉBITEURS

	2021	2020
Loyer à recevoir	**90 000 $**	- $
Taxes à la consommation	**15 831**	-
	105 831 $	- $

Non audité.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2021

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette **2021**	2020
Mobilier de bureau	11 716 $	1 172 $	**10 544 $**	- $
Équipement informatique	32 674	4 901	**27 773**	-
	44 390 $	6 073 $	**38 317 $**	- $

NOTE 6. APPORTS REPORTÉS

Le tableau suivant présente les variations des apports reportés destinés à couvrir les charges de fonctionnement :

	2021 (12 mois)	2020 (6 mois)
Solde au début	**- $**	- $
Montants reçus pour le prochain exercice	**75 000**	-
Solde à la fin	**75 000 $**	- $

NOTE 7. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de biens et de services comptabilisés à leur juste valeur sont les suivants :

	2021 (12 mois)	2020 (6 mois)
Loyer	**157 500 $**	- $
	157 500 $	- $

NOTE 8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'exploitation de l'organisme est soutenue par son principal donateur, la FONDATION DU GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL.

Non audité.

GRAND SÉMINAIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2021

NOTE 9. ENGAGEMENT

L'organisme est locataire d'un immeuble en vertu d'un bail venant à échéance en août 2035. Les loyers minimums futurs comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

	Total
2022	**180 000 $**
2023	**180 000**
2024	**180 000**
2025	**180 000**
2026	**180 000**
Par la suite	**1 642 500**
	2 542 500 $

Non audité.